

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/50  Paraphe: <i>FS</i>
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE</b> <b><i>DELIBERATION n°DC2014/45</i></b>	

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 116

Votants : 120 (dont 4 pouvoirs)

POUR : 120 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-neuf mai deux mille quatorze, à 19h00, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 07/05/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Présents ayant pris part aux votes: *Mesdames* Martine BAUDART ; Isabelle BECHARD ; Agnès BEGNY ; Pauline COSSON ; Josette COURAULT ; Christine DAPPE ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Brigitte GERARD ; Christelle HERBAY ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Maryvonne LENFANT ; Patricia LESUEUR ; Marie-Odile MASLACH ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Louise NOIRANT ; Karine PASSERA ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Suzanne RAULIN ; Magalie ROGER ; Anne SEMBENI ; Andrée THOMAS ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Claude ADAM ; Michel ADIN ; François BARDIAUX ; Régis BARRE ; Thierry BAUSSART ; Patrick BEBIN ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; Guy BOIZET ; Daniel BOUILLON ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Dominique CARPENTIER ; Joël CARRE ; Michel CARTELET ; Thierry CHARTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Gilles COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Claude DEBOURCES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Bruno DESWAENE ; Christophe DION ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Patrice FERON ; Vincent FLEURY ; René FRANCCART ; Régis GAVART ; Vincent GAVART ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Bertrand HAULIN ; Eric HAULIN ; Philippe HENRY ; Christian HULOT ; Benoît HUREAU ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Gilles LEJEUNE ; Patrick LESOILLE ; Christian LONGHAIS ; Jean-Marc LOUIS ; Xavier MACHINET ; André MALVAUX ; Christophe MANCEAUX ; Jean-Eric MANESSE ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; François MEENS ; Michel MEIS ; Alain MEUNIER ; Christian MIELCAREK ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Denis OUDIN ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Ludovic PHILIPPE ; Jean-Yves PIC ; Florent PIERSON ; Georges PINCON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Patrick RACOUR ; Michel RATAUX ; Bruno RAUSSIN ; Damien RENARD ; Thierry RENAUX ; Jean-Pol RICHELET ; Mickaël SCHWEMMER ; Alain SEMBENI ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Vincent THIERION

Représentés: Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Monsieur Raoul MAS ; Monsieur Benoît SINGLIT donne pouvoir de vote à Madame Agnès BEGNY ; Monsieur Dominique THOREL donne pouvoir de vote à Monsieur Frédéric MATHIAS ; Monsieur Bruno VALET donne pouvoir de vote à Monsieur Jean-Marc LOUIS.

**OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU CENTRE AQUATIQUE**

Vu la délibération n°DC2013/30 du Conseil de Communauté en date du 27/05/13 validant notamment le plan de financement prévisionnel de la piscine communautaire ;

Vu la délibération n°DC2013/48 du Conseil de Communauté du 03/07/2013 modifiant le plan de financement prévisionnel de la piscine communautaire ;

Considérant des perspectives de financement nouvelles par le biais du Réseau de Transport d'Electricité – Plan d'Accompagnement de Projet ;

Considérant, à la vue du cahier des charges du Plan d'Accompagnement de Projet, des dépenses éligibles suivants et de leur financement déjà sollicité auprès d'autres financeurs :

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le

**21 MAI 2014**

Lot	entreprise titulaire du lot	Lots impactés par le développement durable
Charpente	CABROL SA	340 340,96 €
Couverture/Etanchéité	CABROL SA	708 240,00 €
Menuiseries extérieures	STEELGLASS	336 923,12 €
Traitement d'eau	AQUATECH	400 200,00 €
Chauffage/Ventilation	MISSENERD	565 000,00 €
Façades bois	LEMPEREUR	71 095,96 €
TOTAUX (5 916 267,74 € de total de dépenses de travaux)		2 421 800,04 € de dépenses éligibles soit 40,9 % du cout total de travaux
Etudes	1 131 071,50 € sur l'ensemble de l'opération	462 999,50 € rapportés aux lots travaux éligibles
Terrain	431 873,34 € sur l'ensemble de l'opération	176 785,59 € rapportés aux lots travaux éligibles
assiette éligible PAP	3 061 585,13 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- APPROUVE le financement des dépenses éligibles rappelées ci-avant :

CG08	759 721,06 €	24,8%
CRCA	835 693,16 €	27,3%
PER	350 000,00 €	11,4%
CNDS	341 874,48 €	11,2%
PAP	600 000,00 €	19,6%
2C2A	174 296,43 €	5,7%

- MODIFIE en conséquence le plan de financement prévisionnel global du projet de piscine de la façon suivante :

<b>Total coût terrain</b>	
Acquisition terrains	431 873,34
<b>Total archéologie</b>	
Taxe Archéologie Préventive	22 500,00
<b>Total coût travaux</b>	
Ferme valeur sept 2011 actualisée mai 2013	5 663 694,00
Option fond mobile	171 139,00
Provision pour hausse travaux à 5%	291 741,65
Imprévus	291 741,65
<b>Total Autres travaux et études</b>	
AMO	129 650,00
Maitrise d'œuvre	722 228,00
OPC	80 000,00
SPS	6 317,50
Delaloi	2 021,00
Hydrogéotechnique	8 000,00
Raccordement EDF	50 000,00
Bureau de contrôle	18 855,00
Ingénierie environnementale	110 000,00
Publicité marchés publics	4 000,00
<b>Total Autres charges</b>	
Rémunération candidats	56 000,00
<b>Travaux connexes</b>	
Voiries et réseaux	180 000,00
<b>A - TOTAL du projet (HT)</b>	<b>8 239 761,14</b>

Subvention Conseil Régional	2 200 000,00
Convention d'équipement régional structurant	800 000,00
Convention d'aménagement pays 2010	1 000 000,00
Convention 2013-2015	400 000,00
Subvention CNDS	900 000,00
CNDS	900 000,00
Subvention Conseil Général	2 000 000,00
CG (200 000 € sur 10 ans)	2 000 000,00
Subvention Etat	350 000,00
PER	350 000,00
Autre financement : PAP	600 000,00
PAP	600 000,00
Total subventions	6 050 000,00
Coût total pour la 2C2A	2 189 761,14

- CHARGE le Président à déposer la demande de subvention auprès de RTE pour un montant de 600 000 € et de signer les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

